F636.0883
L261

[1900]

La question des abattoirs

DISCOURS DE L'HONORABLE LANGELIER.

Devant l'Assemblée Législative

Monsieur l'Orateur,

J'avais l'honneur, l'an dernier, d'exposer devant cette Chambre, la question de l'établissement d'abattoirs publics dans cette province. C'était à l'occasion d'une proposition soumise au gouvernement par la maison Campbell, Shearer & Cie, de Londres. Cette proposition comportait une garantie pour vingt années à venir sur un demi-million de piastres, avec intérêt à 4 pour cent et fonds d'amortissement.

Le gouvernement rejeta cette proposition tout en protestant de son désir de voir une pareille industrie s'établir parmi nous. Il en reconnaissait l'importance comme il admettait, — ce qui est, du reste, incontestable, — les énormes avantages qu'elle procurerait à la classe agricole. La raison donnée pour justifier ce refus était surtout les dangers qu'offrait une pareille garantie pour un si long terme. Une fois les bons signés et vendus, disait-on, il faudra que la province paye à échéance, et qui nous dit que cet argent sera employé à la construction de ces abattoirs ? Peut-être y avait-il du vrai dans cette prétention.

Cette année, cette même maison Campbell & Shearer a soumis une nouvelle proposition beaucoup plus simple, et qui n'offre aucun des dangers que pouvait comporter la première. Cependant, le gouvernement, sans la rejeter tout à fait, n'a pas cru devoir prendre aucune action. Il a donné pour raison que les octrois votés pour le pont de Québec et deux chemins de fer ne lui permettaient pas de contracter d'engagements plus considérables maintenant sans se départir de la politique d'économie qu'il avait inaugurée. On m'a demandé d'ajourner la chose à l'année prochaine. Il m'a bien fallu me soumettre, mais je crains que ce délai mette en péril ce grand projet. Car, les capitalistes qui sont prêts aujourd'hui, le seront-ils plus tard ? Consentiront-ils à laisser dormir leurs capitaux ? Ne les placeront-ils dans d'autres entreprises. Voilà le danger.

On invoque la raison d'économie : c'est parfait, que l'on économise, que l'on rétablisse l'ordre dans nos finances : j'applaudis à cette politique.

58492

P636.0883
L261

Mais, d'un autre côté, il ne faut pas pousser trop loin cette politique, il ne faut pas enrayer le progrès de la province. Or, le progrès ne s'arrête pas, il faut qu'il marche : s'il s'arrête, c'est comme la marée, c'est pour reculer. Pour ma part, je suis opposé à ce que nous reculions. Si nous voulons conserver les avantages que nous avons déjà conquis pour l'agriculture au prix de grands sacrifices, il faut en faire de nouveaux. Du reste, la classe agricole forme une classe trop importante pour qu'elle ne réclame point toutes nos sollicitudes et tous nos efforts.

ETAT DE NOTRE AGRICULTURE.

Il faut bien l'avouer, notre agriculture n'est pas dans les conditions de prospérité qu'elle devrait avoir. Beaucoup de gens s'en éloignent non pas par manque de goût, mais simplement parce qu'elle n'est pas assez rémunératrice. C'est là une des causes de l'émigration aux Etats-Unis. Si nos cultivateurs pouvaient obtenir de meilleurs prix pour leurs produits, cela leur fournirait les moyens de donner des établissements à leurs enfants et de les garder au pays. On abeaucoup écrit sur les causes de cette émigration désastreuse, on lui a assigné toutes espèces de raisons, et, pourtant que l'on y regarde de plus près et l'on se convaincra que la vraie cause est là, dans la pauvreté des cultivateurs en général.

Rendons l'agriculture payante et vous verrez l'émigration cesser ; car ce n'est pas de gaieté de coeur que nos compatriotes quittent le pays, qu'ils se séparent de tout ce qu'ils possèdent de plus cher au monde. Mais, hélas ! la pauvreté et la misère ont poussé à bout bien de braves coeurs qui se sont expatriés pour aller chercher sous d'autres cieux, le pain qu'ils ne pouvaient pas trouver dans leur pays.

Notre province est essentiellement un pays agricole ; nos pâturages sont excellents, notre climat favorable, notre eau est abondante et bonne. De père en fils, notre population a été élevée dans les champs qu'elle a arrosés de ses sueurs. Songe-t-on à l'immense révolution qui serait opérée si nous arrivions à rendre l'agriculture payante ? Or, le moyen est tout simple, il est à notre portée. Que faut-il donc ? Il s'agit de trouver ou de créer un marché pour les produits de la ferme. Et, pour obtenir ce résultat, le vrai moyen, c'est l'établissement d'abattoirs.

Tous les jours, nous entendons les mêmes plaintes de la part des cultivateurs ; ils nous disent que l'agriculture ne paye plus, qu'ils ont peine à attacher les deux bouts et qu'ils mènent une existence pénible. Les encouragements accordés à l'industrie laitière ont contribué considérablement à améliorer le sort des agriculteurs ; l'établissement d'abattoirs seraient le complément de cette politique bienfaisante et intelligente.

NOTRE MARCHE.

Nos viandes se donnent pour rien, tandis que nous avons pour ainsi dire à nos portes un marché immense, je veux parler du marché anglais. Savez-vous, M. l'Orateur, quel a été le chiffre de l'importation, en Angleterre, des viandes abattues pour l'année dernière ? Au-delà de 160 millions de piastres ! Le Canada en a vendu pour sa part seulement pour neuf millions et demi de piastres. L'Angleterre a importé des moutons au montant de quatre millions et demi de piastres, et le Canada en a vendu seulement pour un demi-million ; l'Angleterre a importé pour soixante-un million de piastres de lard fumé (bacon) et de

HD
9424
C3264
L355

jambons ; le Canada n'en a fourni que pour une valeur de trois millions ; l'Angleterre a importé 140 millions de douzaines d'oeufs et nous lui en avons fourni cinq millions et demi seulement.

Dans leur revue annuelle du commerce de viande, pour 1898, MM. Weddel & Cie, une autorité de premier ordre, disaient :

" Les provisions, sur le tout, n'ont pas augmenté autant que d'habitude bien que la demande se soit maintenue dans son augmentation normale avec ce résultat que, comme règle, les importations ont été vendues à des prix plus satisfaisants qu'en 1897.... Le mouton, l'agnean et le boeuf de la Nouvelle-Zélande se sont bien vendus partout.... Le mouton et le boeuf dans la Rivière Plate, dans la République Argentine, ont occupé une forte position tout le temps et un progrès considérable s'est maintenu dans cette branche de commerce .... Même avec une augmentation normale dans les demandes les arrivages n'auraient pas suffi aux besoins ".

Je viens de démontrer que le Canada, et notre province en particulier, n'ont obtenu qu'une part minime et ridicule de ce vaste commerce de viande avec l'Angleterre. Et pourtant, nous sommes,—notre province surtout,—dans les conditions les plus favorables pour accaparer ce commerce si lucratif. Notre position géographique nous permet de défier toute compétition. Il suffit pour s'en convaincre, de jeter un coup d'oeil sur la carte. L'Angleterre est éloignée comme suit :

De l'Australie.	13,500	milles
" la Nouvelle-Zélande.	12,000	"
" la République Argentine	6,000	"
" Chicago.	4,000	"

Or, la distance qui nous sépare de l'endroit ou seraient construits les abattoirs projetés, à Liverpool, n'est que de 2.600 milles ! Ce n'est pas tout. Il y a encore à notre faveur les conditions de la température. Une grande partie du boeuf et tous les moutons importés en Angleterre, venant de l'étranger ont à passer l'Equateur et il faut pour conserver les cargaisons les geler dur, ce qui n'empêche pas qu'un vingtième de celles-ci arrivent endommagées. Les viandes canadiennes ont seulement besoin d'être refroidies et les huit jours qu'il leur faut avant d'arriver à destination ne font que les rendre plus tendres et de meilleures qualités. Je pourrais encore mentionner en notre faveur la différence dans le prix des frets qui sera de moitié moindre qu'ailleurs.

NOUS N'AVONS PAS D'ANIMAUX.

Mais nous disent ceux qui sont opposés à l'établissement d'abattoirs, nous n'avons pas suffiamment d'animaux, et ceux que nous avons ne sont pas de la qualité voulue pour l'exportation. C'est là une erreur et je vais le démontrer par une statistique officielle, empruntée au ministère de l'Agriculture à Ottawa.

Il y a dans la province 200,000 cultivateurs et sur ce nombre, au moins 100,000 peuvent vendre un boeuf d'au moins :

500 lbs en moyenne, soit.	50,000,000	lbs
200,000 veaux à 50 lbs soit.	10,000,000	"
200,000 agneaux à 25 lbs soit.	5,000,000	"
200,000 porcs à 200 lbs soit.	40,000,000	"
Soit.	105,000,000	

livres de viande.

Voyons maintenant un état comparatif des prix payés au Canada et en Angleterre pour ces différents produits. D'après le "Trade and Meat Journal", de Londres, voici les prix :

Canada	Angleterre
Boeuf de 3 à 4 cts.	de 8 à 12 cts
Veaux de 3 à 6 cts	de 10½ à 13½ cts
Mouton de 3 à 6 cts	de 10½ à 13½ cts
Lard de 4½ à 5½ cts	de 10 à 12 cts

En déduisant la commission qu'il faudrait payer aux abattoirs pour la boucherie, l'empaquetage et l'expédition, il resterait donc à nos cultivateurs une augmentation considérable dans le prix de ces produits. Que représente ce chiffre ? La somme énorme d'au moins quatre millions de piastres par an qui serait répandue parmi nos classes agricoles. N'est-ce pas que ce serait pour elles la prospérité et la richesse ?

A part cela, il est constaté que chaque année environ 460,000 veaux sont tués en naissant pour conserver le lait pour l'industrie laitière.Ce chiffre n'est pas imaginaire, je l'emprunte à la statistique du ministère de l'Agriculture à Ottawa. Ces veaux qui aujourd'hui sont jetés à la voierie rapporteraient $1.00 et $1.50 chacun à nos cultivateurs, car on les emploie pour préparer la gélatine dont on a besoin pour mettre dans les boîtes avec la viande en conserve. Cet item seul représente déjà un demi-millions par année qui est perdu aujourd'hui. Mais, il est bien probable que les cultivateurs les garderaient pour l'élevage si le prix de la viande était aussi augmenté.

Voilà donc, en tous cas, cinq millions de piastres que réaliseraient nos cultivateurs et qu'ils ne touchent pas maintenant à cause de l'absence d'abattoirs. Ce serait pour eux la richesse, la prospérité.

La seconde objection, c'est que nous n'élevons pas suffisamment de bestiaux et que ceux que nous élevons sont impropres à l'exportation.

D'abord, si le bétail n'est pas nombreux chez nous cela est dû à ce qu'il ne paie point sa nourriture, à ce que nos cultivateurs n'ont pas de marché à leur portée. Malgré cela, l'élevage a augmenté. Voici ce que je constate dans le dernier rapport de la Société de Rapatriement et de Colonisation du Lac St-Jean. A la page seize il est dit que d'après le recensement de 1861 il n'y avait dans cette région que 18,746 têtes de bétail, et ce chiffre était porté à 59,795 en 1881. Depuis, l'élevage a dû augmenter considérablement, grâce au développement qu'à pris cette partie de la province. Il a augmenté ailleurs dans la même proportion.

Que sert aux cultivateurs d'engraisser la viande pour la vendre trois ou quatre cents la livre ? Ca ne paie point, et voilà pourquoi l'élevage est si négligé dans nos campagnes. Que l'on établisse des abattoirs qui auront pour effet d'augmenter le prix de revient de la viande et vous verrez alors nos cultivateurs se livrer à l'élevage.

Le commerce des viandes abattues sur le marché anglais va toujours croissant. En 1880, l'importation totale du mouton réfrigéré, en Angleterre, n'était que de 400 carcasses ; en 1889, elle s'élevait à 6,869,-419. En 1890, l'Angleterre importait 1,854,593 quintaux de boeuf réfrigéré ; en 1899, cette même importation atteignait le chiffre de 3,802,622.

Nos bestiaux, je le sais, sont généralement petits. Ceux-là on les débite et on les met en conserve pour l'exportation. Les plus beaux sont expédiés en carcasses. Pour la viande en conserve, nous aurions un marché tout prêt. Aujourd'hui, l'Angleterre va acheter à New-York et à Chicago, les viandes en conserve dont elle a besoin pour le ravitaille-

ment de ses armées. Si nous fabriquions ces produits elle les achèterait de préférence chez nous.

Au début de l'industrie laitière, nous n'avions pas les belles vaches à lait ue nous voyons aujourd'hui. Qu'est-il arrivé ? Lorsque nos cultivateurs se sont aperçu que cette industrie était rémunératrice, ils se sont empressés d'améliorer leurs vaches à lait. Il en sera de même du bétail quand ils verront que l'élévage peut se faire avec profit pour eux.

LES REFRIGERATEURS.

D'après la proposition soumise au gouvernement ces abattoirs seraient accompagnés de réfrigérateurs placés dans différents centres de la province où les cultivateurs pourraient déposer leurs produits périssables, comme le beurre, le fromage, les oeufs, les fruits, les volailles, etc., jusqu'au moment où ils seraient prêts pour l'exportation. Car, la maison Campbell, Shearer & Cie se propose d'acheter tous ces produits.

En 1897, l'Angleterre a importé pour $77,462,329 de beurre et nous lui en avons vendu seulement pour $2,164,995 ; elle a importé 140,317,-540 douzaines d'oeufs et nous ne lui en avons fourni que 5,678,690. L'Angleterre a importé 4,199,971 quarts de pommes et nous n'en avons vendu que 1,020,929.

Tous ces produits pourront, au moyen de réfrigérateurs se conserver dans d'excellentes conditions et commander les meilleurs prix sur le marché anglais.

Dans son rapport à son gouvernement, le consul américain Boyle, à Liverpool, disait l'année dernière ce qui suit :

"J'ai souvent observé dans mes rapports comme consul les immen-"ses avantages qu'offrait le marché anglais pour les volailles et les "fruits. Plusieurs cargaisons de ces produits expédiées du Canada ont "obtenu un grand succès, et ce commerce ne peut faire qu'augmenter. "Le gouvernement canadien recommande d'engraisser très bien les "dindes et les volailles avant de les tuer. J'ai eu moi-même occasion de "voi dernièrement des poulets gelés qui venaient de la Nouvelle-Zé-"lande".

Pourquoi ne ferions-nous pas la même chose ici ? Pour la simple raison que nous n'avons pas de réfrigérateur et pas de marché. Or, ce marché si nécessaire, si avantageux, nous l'aurions avec des abattoirs comme il en existe en Australie et dans la République Argentine.

LA FERTILITE DE NOTRE SOL.

Sans doute, les avantages que je viens de signaler sont immenses ; mais ce ne sont pas les seuls que nous en retirerions. Lorsque les cultivateurs auraient constaté que l'élévage paye bien, ils consommeraient leur foin et leur grain à engraisser leurs animaux pour la boucherie et ils conserveraient ainsi des engrais précieux qui referaient en moins de dix ans, la fertilité du sol épuisé par des récoltes trop successivement répétées. L'élévage des moutons, surtout, produirait un excellent résultat dans ce sens.

La Chambre d'Agriculture de St-Jean d'Iberville s'est dernièremen réunie, et voici comment s'exprimait son président, M. Napoléon Ares :

"Mon prédécesseur vous exhortait, l'an dernier, dans son rapport annuel, à revenir à la culture du lin et à l'usage des habits de toile

---

Depuis que ce discours a été prononcé les dépêches annoncent que le bétail venant de ce dernier pays a été prohibé en Angleterre.

pour la belle saison, nous déclarant avec infiniment de vérité qu'ils valaient de beaucoup pour la durée, ce qu'on nous avait vendu pour les remplacer.

"J suis, pour ma part, absolument de l'avis de l'ex-président de la Chambre d'Agriculture.

"Et je vais même plus loin. Non seulement je trouve qu'il serait opportun et de bonne économie d'on revint à la toile, mais encore à l'étoffe la bonne et forte étoffe du pays.

"L'élevage des moutons plus en grand que nous l'avons fait depuis une vingtaine d'années, produirait un excellent résultat pour l'amélioration et la fécondité de nos terres.

"Car, il est démontré tant par les savants que par l'expérience, que le pacage des moutons donne une grande fertilité au sol ; il empêche, en outre, le grain semé d'être dévoré, en terre, parce qu'il en chasse et anéantit tous les insectes nuisibles aux semailles.

"Ne pourrait-on pas se demander, messieurs, si nous y avons gagné en négligeant la culture du lin et l'élevage du mouton ?

"Il me semble qu'à tout bien considérer, force nous serait d'avouer, que nous y avons perdu et peut-être beaucoup. Ce n'est pas impunément qu'un peuple se départit des usages et moyens qui avaient fait la force et la prospérité des ancêtres.

"Un fol orgueil s'est emparé de nos populations rurales, il y a quelque trente ans. La toile, l'étoffe du pays et les métiers à tisser ont disparu alors presque subitement de nos foyers.

"Mais, c'est depuis cette époque—fait triste à constater—que l'émigration a commencé aux Etats-Unis ; où il y a aujourd'hui autant des nôtres qu'il en reste au Canada.

"Quand nous en aurions tant besoin ici pour augmenter notre nombre et notre force, et assurer notre avenir national !

"Sans doute, il faut encourager et suivre le progrès ; mais, non au point de pratiquer le suicide national, pour le plaisir de l'atteindre.

"Enfin, est-ce bien sage et selon les principes de l'économie politique de refuser de porter les étoffes que nous pouvons produire chez nous à peu de frais, pour s'en procurer d'autres à grands frais de l'étranger. Evidemment non. Nous le comprenons et l'admettons sans peine".

Ces remarques sont très judicieuses et très pratiques. Pourquoi n'éleverions-nous pas des moutons en immenses quantités ? Nous avons dans notre province des pâturages superbes pour cela qui rendent leur chair tout à fait délectable. Une fois qu'on la connaîtrait sur le marché anglais, elle serait sans rivale.

Et puis, il y a la laine dont on pourrait faire des étoffes. Ce " fol orgueil " dont parle M. Ares qui empêchait nos populations rurales de se vêtir avec ses étoffes n'existe plus, puisque grâce à l'intelligence et à l'industrie des fermières canadiennes, elles ont réussi à en fabriquer de si jolies que nos citadines les plus élégantes les portent avec orgueil.

Du reste, comme je l'ai déjà dit, ces abattoirs seraient nécessairement accompagnés d'autres industries, comme par exemple une manufacture destinée à l'emploi de la laine. Il y aurait aussi des manufactures de lard fumé, d'huile de saindou, de saindou, de saucisse, de savon, de colle-forte, de corderie, de guano ; il faudrait aussi préparer les boîtes en ferblanc et en bois pour faire l'empaquetage des produits. On voit de suite le nombre considérable d'ouvriers qui trouveraient un emploi fort rémunérateur dans ces différents établissements.

Une autre industrie que ne manquerait pas de favoriser l'établissement d'abattoirs, c'est celle du cuir. Aujourd'hui nos tanneurs sont obligés d'importer les peaux des Etats-Unis et d'Angleterre à grands prix ; il leur faut payer des droits élevés. Les abattoirs pourraient avant peu d'années fournir toutes les peaux nécessaires à l'alimentation de nos grandes tanneries. Le Rapport du Commerce pour 1898 constate que nous avons importé d'Angleterre des peaux pour $3,601,382. J'ai dit, il y a un instant que notre sol était épuisé : eh bien, nous aurions en outre du paccage des animaux une autre ressource pour lui rendre sa fertilité. Les abattoirs sont tenus d'avoir comme accessoire une fabrique d'engrais artificiels. En effet, on fabrique avec les déchets le guano que les cultivateurs pourraient se procurer à très bon marché. N'est-ce pas là encore un avantage considérable ?

L'ENGRAIS DES PORCS.

Il est un sujet sur lequel j'attire spécialement l'attention du gouvernement et du pays : c'est l'engrais des porcs. Comme je l'ai dit plus haut, l'Angleterre a importé en 1897, — c'est la dernière statistique que nous possédons,—pour $61,075,752 de jambons et de bacon ou lard fumé, et nous ne lui en avons fourni que pour $3,000,000. Si nous voulions, pourtant, nous pourrions lui en vendre pour quatre fois ce montant. Car, M. Gunn, l'agent de la maison Campbell, Shearer & Cie, qui a passé l'été dernier au pays me disait que ces produits venant du Canada sont particulièrement recherchés sur le marché anglais et se vendent toujours plus cher que les mêmes qui viennent des autres pays. Pourquoi cela, lui demandai-je ? A cause de la façon dont vous les engraissez. Dans les derniers temps de leur engrais, ajoutait-il, vos cultivateurs les nourrissent avec des pois, et il n'y a rien comme cela pour donner à la chair de la fermeté et une délicatesse dans le goût que l'on ne trouve point dans les produits qui nous viennent des Etats-Unis. Là, on les engraisse surtout avec du blé d'Inde et cela fait toute la différence du monde. Dans une lettre qu'il m'écrivait le 2 janvier dernier, voici ce que me disait ce même M. Gunn :

..."Quant au beurre, malgré l'augmentation qui s'est produite durant les deux ou trois dernières années, c'est à peine si vos exportations s'élèvent à un sixième de l'exportation totale de cet article. Il en est de même du bacon dont vous ne fournissez qu'un huitième. Vos oeufs ne constituent qu'une très petite fraction de la quantité que nous achetons. Il y a pour votre pays un avenir extraordinaire pour le commerce des oeufs et des volailles, mais ce qu'il vous faut pour les conserver en bonne condition pendant les chaleurs de l'été c'est ce que nous nous proposons de vous donner : de grands réfrigérateurs. Je puis aussi ajouter qu'avec une température convenable les pommes et d'autres fruits pourraient également être conservés pour être exportés graduellement au fur et à mesure qu'on en ferait la demande . De cette façon ces fruits seraient vendus plus cher que lorsque les producteurs sont obligés de s'en débarrasser au plus vite, avant qu'ils ne se gâtent,

..."Je n'hésite pas à dire qu'il y a un grand avenir pour la province de Québec, si le projet que nous avons depuis si longtemps muri est accueilli favorablement par votre gouvernement. Nous avons l'espoir que ce dernier aura la bonne inspiration de faire ce que nous lui demandons. Sans cela le projet ne saurait réussir. Il ne devrait pas y avoir un instant de perdu, afin de nous permettre de faire nos préparatifs pour la saison prochaine. C'est pendant l'été et l'automne que les

" réfrigérateurs sont nécessaires, et, cela prend toujours quelque temps " avant de se préparer. J'attendrai donc votre réponse avec anxiété ".

A cette opinion d'un expert je puis ajouter celle du professeur Robertson de la Ferme Modèle à Ottawa. Dans une conférence qu'il donnait ici, à Québec, devant le comité de l'Agriculture, le 18 décembre 1895, il lisait :

" L'avenir de votre province dépend, pour sa prospérité, du progrès " de votre agriculture, et l'objet de ce comité est d'engager les cultiva- " teurs à développer ses resources. Il ne suffit point de dire qu'elles sont " merveilleuses, si nous ne savons pas les faire rapporter des bénéfices.

" Il faut de toute nécessité trouver un débouché pour ces produits, " un marché avantageux. Celui que nous avons maintenant est le mar- " ché anglais, et, disons-le, les Anglais sont les plus grands consomma- " teurs du monde entier.

" Pour assurer la stabilité aux profits à être retirés de la ferme et " assurer ainsi la prospérité de tout le pays, il faut absolument conquérir " sur les marché anglais une bonne place pour les produits périssables de " la ferme, la même bonne place que nous avons obtenue en ce qui con- " cerne le beurre et le fromage. Une action judicieuse de la part du gou- " vernement peut assurer pour le boeuf, le mouton, le porc, les volail- " les et autres produits ce qui est arrivé pour le beurre et le fromage. " Il est urgent que quelque chose dans ce sens soit fait.

" Si le commerce de la viande abattue était commencé dès mainte- " nant il aurait pour effet d'assurer le succès de l'élevage au Canada et " de prévenir les désastres qui pourraient survenir à tout moment si notre " bétail allait être un jour empêché d'être transporté vivant en Angle- " terre. De cette manière l'on arriverait à créer une exportation de " viande préparée qui durerait tout le long de l'année.. Ainsi, une pa- " reille exportation en Angleterre de nos viandes préparées asurerait un " bénéfice immédiat et permanent pour nos cultivateurs ".

Malheureusement, ce qui était considéré comme urgent en 1895 a toujours été ajourné par les gouvernements et vient de l'être de nouveau par la présente administration. Je le regrette et la grande majorité dans la province le regrettera comme moi. Nous perdons une occasion peut-être unique d'obtenir l'établissement d'abattoirs, car une fois ce projet abandonné, il ne sera pas repris de sitôt. Les capitaux qui sont aujourd'hui disponibles pour cette fin ne le seront plus demain peut-être, et nos cultivateurs continueront à végéter et à peiner inutilement.

Ce n'est pas, cependant, que la chose ne soit pas populaire. Bien loin de là : elle est demandée presque par tout le monde. Nous avons l'opinion favorable de la Chambre d'Agriculture, du comité d'Agriculture de cette Chambre, de notre Chambre de Commerce, de celle de Lévis et de cinquante-trois comtés.

DIVERSES OPINIONS.

Voici l'opinion de deux prêtres qui prennent un intérêt considérable à l'agriculture dans cette province :

Québec, 17 janvier 1900.

M. Arthur Hollinshed,
Québec.

Cher monsieur,

Quelques jours avant sa mort, Monsieur l'abbé Théo. Montminy me faisait part, ainsi qu'à quelques autres messieurs, de sa détermination

de prêter tout son concours à la passation, lors de prochaine session de l'Assemblé Législative, d'une mesure pour l'établissement d'un système moderne d'abattoirs dans la Province.

Connaissant personnelement combien grand était le désir de cet ami des cultivateurs, de voir compléter et mise en opération cette entreprise qu'il considérait urgente pour l'amélioration et la prospérité de la classe agricole, je désire voir son nom figuer dans un mouvement si important et qu'il avait tant à coeur de voir réussir.

J'ai, moi-même, toujours porté un intérêt tout particulier à tout ce qui a rapport à l'agriculture, ce fut dans ma paroisse, savoir, St-Georges de Beauce, peu avant l'arrivée de mon successeur, Monsieur l'abbé Montminy, que furent faits par moi, les premiers essais, dans ce district, de la conservation du fourrage vert, (silos).

Le succès couronna mes efforts, et les cultivateurs de plusieurs comtés ayant suivi cet exemple, peuvent maintenant, engraisser et conserver en parfait état de santé, en hiver, tous les bestiaux, et par le soin apporté à la culture du fourrage, l'élevage du bétail pour la viande, deviendrait très rémunératif.

Vous avez donc toute mon approbation, et je concours dans vos efforts pour la construction d'abattoirs modernes, étant persuadé de leur urgence pour la prospérité de la classe agicole.

L rapport des informations fournies à la Chambre de Commerce, devrait être distribué à tous nos cultivateurs.

Vous êtes autorisé à faire usage de cette lettre comme vous l'entendrez.

Je vous prie, cher monsieur, d'agréer l'assurance de mon parfait dévouement.

B. BERNIER, Ptre.

Les lettres qui suivent ont été adressées au secrétaire de la Chambre de Commerce de Québec :

Nicolet, 3 sept. 1899.

Monsieur,

...Je dois vous dire que ce projet d'abattoirs est très bien vu de tout le monde, mais il y a si longtemps que cette question est sur le tapis que beaucoup commençaient à perdre confiance, mais cette fois ça me paraî sérieux, surtout si la Chambre de Commerce et le gouvernement s'en mêle....

Un grand préjugé que je vous signale, c'est que la Province de Québec ne possède pas assez de grosses races d'animaux pour l'exportation. Cette assertion est certainement erronée, car il suffit de le vouloir pour e avoir, et si nous n'en avons pas eu avant aujourd'hui, c'est que nous n'avons pas de marché pour écouler nos produits de ce côté. Vous comprenez sans peine que ce n'est pas avantageux de faire des sacrifices pécunaires pour améliorer nos races lorsque l'on ne peut pas se défaire avec avantage d'une race médiocre. Les Canadiens ne sont pas plus bêtes que les autres, et si on leur donne l'espérance d'un marché sûr, ils ne seront pas les derniers à se préparer en conséquence.

Votre bien reconnaissant,

PHI. BRASSARD.

Lyster station, 11 sept. 1899.

Monsieur,

En réponse à votre lettre je dois vous dire que les viandes d'hiver sont à un prix très bas et partant bien peu se décident à engraisser, parce que, malgré le peu qu'ils engraissent, ils ne reçoivent pas encore

le prix que leurs animaux leur coûtent. Cela démontre le besoin d'un marché. Et si les cultivateurs vendent leur lard 5½ cts en hiver, c'est parce que très peu de fermiers en ont à vendre. La raison est que, s'ils engraissaient une fois, croyant faire de bonnes affaires, ils resteraient sans pouvoir obtenir 1½ ct. par livre parce que le besoin est trop petit.

C'est un marché qu'il faut et tout en vous félicitant de vos bonnes intentions d'aider à faire accepter les abattoirs j'ose vous dire que 1,000 hommes de plus pour crier sur tous les tons qu'il faut ne pas perdre cet avantage qui ne serait pas repoussé dans une autre province, ne seraient pas trop.

Votre très humble,
F. P. BRUNEAU,
Maire.

Cartierville, oct. 1899.

Monsieur,

L'entreprise projetée de l'établissement d'abattoirs dans cette province ne peut manquer de donner un grand avantage aux cultivateurs pour la vente des animaux de boucherie. L'élevage des animaux se ferait sur une plus grande échelle, vu qu'il y aurait toujours un marché ouvert pour la vente. Ca contribuerait beaucoup à la prospérité des cultivateurs en général. Notre province offre des avantages exceptionnels par ses gras pâturages et ses eaux toujours fraîches, surtout dans nos cantons de l'Est. Il serait donc bien désirable qu'un établissement de ce genre se réaliserait pour le profit de l'éleveur d'animaux tout en enrichissant sa terre par les engrais naturels que produiraient ces animaux.

Votre humble serviteur,
ED. LANDRY,
Secrétaire du Cercle Agricole d'Emberton.

St-Roman 4 sept. 1899.

Monsieur,

Lorsque nous avons été appelés, il y a quelque temps, à nous prononcer pour ou contre le projet en question, les cultivateurs étaient tous unanimes pour l'établissement des dits abattoirs, tels que projetés. J'en ai parlé, hier, encore à plusieurs personnes, les plus en vue de la place, et elles s'accordent tous à dire que ce serait, suivant leur opinion, une nouvelle ère de prospérité pour les cultivateurs en général, et qu'elles seraient très heureuses de voir le projet approuvé par toute la province de Québec.

Pour le boeuf, il trouve un marché assez avantageux l'hiver dans les chantiers, mais il s'en engraisse très peu, alors qu'il pourrait s'en engraisser beaucoup plus. L'élevage d'un plus grand nombre de bestiaux contribuerait certainement à promouvoir la culture de plus de foin et de grains, lorsqu'ils verront qu'ils sont rémunérés des animaux qu'ils engraisseraient.

L'établissement d'un abattoir capable de recevoir beaucoup d'animaux et pour lesquels on paierait les plus hauts prix des marchés, encouragerait certainement les cultivateurs à élever leurs veaux, cochons, parce qu'ils verraient un débouché d'accès facile pour vendre leurs animaux, etc., etc.

Votre humble serviteur,
JOS. F. MOORE,
Secrétaire-trésorier.

Ste-Adèle, 6 sept. 1899.

Cher monsieur,

Inutile de vous dire si le peuple serait heureux de voir l'établissement d'abattoirs, qu'ils soient à Québec, Montréal ou Trois-Rivières.

Peu importe la question du site pourvu que nous les ayions une bonne fois. Partout où j'ai donné des conférences agricoles cette question m'a paru très populaire. J'ignore, par exemple, s'il en eût été ainsi si j'eusse dit à mes auditeurs qu'il s'agissait d'opérer une saignée sur le trésor provincial sous forme de bonus. Quant à moi personnellement, je ne reprocherais jamais à un gouvernement quelconque les octrois qu'il jugera bon d'accorder à toute compagnie sérieuse qui voudra bâtir des abattoirs.

Je suis bien persuadé que les cultivateurs en retireraient des bénéfices directs et assez considérables.

Avec de bons abattoirs, des réfrigérateurs à côté des abattoirs, à bord des chars et des vapeurs, le veau, le boeuf, le mouton, la volaille, les oeufs, certaines conserves, les fruits, tout cela deviendrait pour la province de Québec un véritable Klondyke. Je vous souhaite plein succès.

Tout à vous,

Dr W. GRIGNON,

Membre du Conseil d'Agriculture.

St-Jacques, Co. de Montcalm, 16 oct. 1899.

Monsieur,

...La question soulevée par vous a été considérée avec énormément d'intérêt par notre Cercle Agricole et on m'a prié de vous transmettre l'opinion unanime de tous les membres en faveur de tels établissements, exprimant l'espoir que nos gouvernements trouveront acceptables les demandes qui pourraient leur être adressées à ce sujet naturellement, si elles sont justifiables.

...Nous croyons qu'il y aurait énormément d'avantages à trouver un écoulement facile pour les viandes que nous pourrions produire.

Votre dévoué,

LOUIS LABELLE.

Secrétaire du Cercle Agricole, St-Jacques.

Compton, 30 oct. 1899.

...Enfin, mais le plus important pour les cultivateurs c'est d'employer leurs fermes, ce n'est pas en vendant le foin, le grain, la paille etc., etc., dans son état brut, mais de les convertir en boeuf, mouton, porc, fromage, beurre et lait, ce qui lui rapportera de l'argent de plus en plus vite, sans empauvrir leurs terres.

E. W. BREWSTER.

Comme on le voit il y a unanimité de sentiment sur ce point, parmi les cultivateurs, dans toutes les parties de la province.

Dès 1890, cette Chambre adoptait, en rapport avec l'ensilage, une motion à l'unanimité, dans laquelle se trouve ce qui suit :

.. "Que l'introduction rapide et pratique de l'ensilage permettra aux cultivateurs de lutter avec plus d'avantage contre la sévérité de notre climat, de se livrer avec plus de profit à l'élevage des bestiaux et à l'industrie laitière,—les deux branches les plus rémunératives de la culture, tant pour la consommation locale que pour l'exportation à l'étranger et d'obtenir par là des revenus considérables qui leur permettront d'améliorer leurs terres et leurs méthodes de culture et contribueront à diminuer l'émigration".

Notre Chambre de Commerce, après une enquête très sérieuse, faisait, le 12 décembre dernier, le rapport suivant :

" A commencement de l'année, votre Conseil a cru devoir par une résolution spéciale, demander au gouvernement provincial d'étudier d'une manière sérieuse, un projet qu'on lui avait demandé d'appuyer dans l'intérêt du commerce de Québec, et qui avait pour but l'établissement d'un système de grands abattoirs et réfrigérateurs dans le district. Les autorités provinciales ayant cru devoir rejeter le projet, à cause de certaines conditions particulières, votre Conseil a cru devoir poursuivre tranquillement sa propagande en faveur de l'établissement de cette grande industrie.

" Pour obtenir ce but là, des renseignements d'une incontestable authenticité concernant l'élevage du bétail pour l'alimentation dans la Province, il s'est permis d'adresser aux principaux cultivateurs dans chaque comté, une série de questions concernant cette industrie importante. Le conseil a reçu des réponses de 53 comtés différents ; ces réponces exposent un état de choses très grave, et qui méritent certainement de sérieuses réflexions de la part de tous ceux qui ont à coeur l'avenir et la prospérité de cette province.

" Il est établi par ces diverses réponses, que l'élevage du bétail pratique est dans des proportions tout simplement ridicules, par toute la province ; qu'on tue la plus grande partie des veaux à leur naissance même, parce qu'on ne trouve pas à les vendre, ou qu'il y a absence presque complète d'un marché rémunérateur. Le prix que l'on obtient de la vente des veaux qu'on ne garde pourtant qu'en quantité extrêmement limitée sont tellement bas, que tout bien considéré, l'élevage du bétail est loin de payer.

" Il est établi de plus, que la culture du foin, l'avoine et autres céréales n'est profitable que dans un tiers des comtés et qu'elle devient de moins en moins profitable chaque année, par suite de l'appauvrissement du sol, résultant de récoltes constantes et consécutives sans engrais. Il est évident que les cultivateurs n'auront d'engrais suffisant à leur disposition que s'il leur est donné de pouvoir augmenter d'une manière considérable le nombre des bestiaux qu'ils élèvent actuellement.

" On s'accorde presque unanimement à dire que les vieilles terres sont épuisées faute d'engrais, qu'il n'y a pas de marché pour le bétail, et que si on ne fait rien pour procurer aux cultivateurs un marché rémunérateur leur position ne tardera pas à devenir presque désespérée.

" On s'accorde généralement à dire aussi que l'établissement d'un abattoir moderne parfaitement outillé et en état de recevoir à des prix rémunérateurs, tout ce que les cultivateurs de cette Province pourraient avoir un surplus en fait de bestiaux, de porcs et de moutons, aurait certainement pour effet d'encourager nos cultivateurs à s'occuper beaucoup plus d'élevage ; et cette augmentation dans l'élevage contribuerait indirectement à restaurer la fertilité du sol. L'établissement d'abattoirs serait donc tout à l'avantage de nos cultivateurs.

" Votre conseil considère que les précieux et authentiques renseignements qu'il est ainsi parvenu à obtenir indiquent un état de choses vraiment alarmant, et il est d'opinion que les mesures nécessaires pour y remédier devraient être prises immédiatement.

" IL CROIT AVEC UN GRAND NOMBRE DE CULTIVATEURS EUX-MEMES, QUE L'ETABLISSEMENT D'UN GRAND ABATTOIR PARFAITEMENT OUTILLE ET AMENAGE, AURAIT POUR EFFET IMMEDIAT D'ENCOURAGER NOS FERMIERS A SE LIVRER DAVANTAGE A L'ELEVAGE DU BETAIL, DES PORCS ET MOUTONS, ET QUE CE SERAIT PAR CONSEQUENT

LE REMEDE LE PLUS FFICACE A ADOPTER POUR AMELIORER LA SITUATION AGRICOLE ".

Enfin, voici maintenant ce que nous disent, dans leur rapport, les juges du Mérite Agricole de la Province, pour 1899 :

" Depuis quelques années le bétail est devenu la partie la plus importante de la ferme. Voyant que les produits comme le foin, le grain, etc. etc., ne peuvent plus trouver de marché plus longtemps, il est devenu nécessaire de les convertir en beurre, fromage et en porc, etc., etc. C'est ce qui a donné lieu au système général des fermes qui consiste à avoir du bétail pour consommer les récoltes. Ce bétail doit par conséquent être d'une bonne qualité suffisante et rapporter un profit. Or, en référant à la table des points, l'on verra que nous n'avons guère accordé plus de 8 ou 9 points sur quinze pour cette branche qui est peut-être la plus importante. En d'autres termes, dans la région que nous avons visitée le bétail ne rapporte pas plus de soixante par cent des revenus que ses propriétaires ont le droit d'en attendre. Il y a donc 40 p. c. de perte : c'est là le point faible de notre agriculture ".

LA NOUVELLE PROPOSITION.

Voyons maintenant quelle est la proposition soumise aux ministres et qui, si elle était acceptée, assurerait les résultats merveilleux dont je viens de donner une pâle idée.

La maison Campbell, Shearer & Cie, de Londres, s'engage :

1o. A former une compagnie avec un capital suffisant pour construire dans la Province des abattoirs et des réfrigérateurs capables de recevoir tous les produits des cultivateurs, tels que viandes, volailles, beurre fromage, fruits, etc., etc.

2o. Ces abattoirs seront suffisamment grands pour recevoir tous les bestiaux moutons, veaux, porcs, etc., etc., que les cultivateurs pourront y amener.

3o. La compagnie s'oblige à acheter les produits des cultivateurs au prix du marché anglais, les quotations devant être expédiées chaque semaine par le télégraphe. Il ne devra être déduit de ces prix que le montant représentant les frais de boucherie, d'empaquetage, de fret, d'assurance et de commisssion. La compagnie devra payer les produits comptant, sur livraison.

4o. Cette compagnie, si on le désire, pourra être exclusivement composée de Canadiens et les cultivateurs pourront prendre des parts s'ils désirent. En tous cas, cependant, il devra y avoir dans le bureau de direction au moins trois Canadiens et le Commissaire de l'Agriculture sera " ex-officio " l'un de ceux-ci.

5o. La construction de ces abattoirs et réfrigérateurs sera faite sous la direction du Commissaire de l'Agriculture qui devra en apptrouver les plans et spécifications.

6o. Pour la réalisation de ce projet la compagnie recevra du gouvernement de la Province un bonus de $25,000 par an, pendant quinza ans, ou $20,000 annuellement pendant vingt ans.

Ce bonus ne commencera à être payable qu'une année seulement après que les dits abattoirs et réfrigérateurs auront été en opération et se continuera à la condition que cette proposition soit remplie.

7o. La compagnie s'engage à ne pas demander d'autre octroi, et si elle cesse ses opérations pendant une période de trois mois—excepté si elle était arrêtée par force majeure. —elle perdra le droit à son bonus tant pour l'année courante que pour l'avenir.

8o. Si le gouvernement donne une réponse favorable, il n'y a pas de raison pour que les travaux ne commenceraient pas dès cet automne ou cet hiver.

Quant à la solvabilité de cette maison, elle ne saurait être mise en doute. Voici ce qu'en dit le gérant de la National Provincial Bank of England, dans une lettre adressée à la Banque Nationale, à Québec :

Londres, 5 janvier 1899.

Banque Nationale,
Québec.

"Messieurs,

"Nous accusons réception de votre câble conçu comme suit : "Veuillez informer Banque Nationale, Québec, si Campbell, Shearer ont signé une proposition au gouvernement de Québec et s'ils sont en mesure de remplir leurs obligations. Réponse par télégraphe".

"Nous avons répondu :

"Campbell, Shearer, nous informent qu'ils ont signé une lettre conditionnelle au Premier Marchand, en date du 17 novembre 1898. C'est une société occupant une excellente position et hautement respectable.

"Je demeure, Messieurs,
"Votre bien dévoué,

"THOMAS ESTALL,
"Gérant."

Il s'agit dans cette lettre de la première proposition faite au gouvernement par cette maison et qui a été rejetée à cause de la garantie demandée sur les bons pour une période de vingt ans. Comme on le voit, ce sont des gens très sérieux et très bien qualifiés financièrement qui sont à la tête du projet que je viens d'exposer. La province, si elle transige avec eux n'a rien à appréhender sous le rapport de la solvabilité.

LES ADVERSAIRES DU PROJET

Quels sont ceux qui combattent ce projet ? Un M. Lang qui tient un petit abattoir, à Montréal, où il ne tue que des porcs, et les exportateurs de beurre et de fromage. Savez-vous la raison invoquée par ces derniers ? C'est que cela aurait pour effet de faire hausser le prix du beurre et du fromage. Mais, qui profitera de cette hausse dans les prix ? Ce seront les producteurs, c'est-à-dire les cultivateurs. C'est donc une raison additionnelle, suivant moi, en faveur du projet.

Quant à M. Lang, lui, il dit : " J'ai établi un abattoir et je n'ai reçu aucun aide du gouvernement : il serait injuste de me susciter une concurrence au moyen d'un octroi du gouvernement ". D'abord, la plupart des porcs qu'il abat sont achetés en dehors de la Province de Québec, et il ne les paie que le prix du marché dans notre pays.

Ce que nous voulons faire est bien différent. Les abattoirs projetés ne s'occuperont pas seulement du commerce de lard, mais ils abattront encore les boeufs, les moutons et les veaux ; ils ne paieront pas le prix de notre marché, mais celui du marché anglais, lorsque nous aurons amélioré notre bétail, c'est-à-dire près d'un tiers plus cher, et c'est là ce qui justifie le gouvernement d'accorder un octroi spécial. Quel est le cultivateur qui s'en plaindra, lorsqu'il recevra pour ses produits un tiers de plus qu'il ne les vend aujourd'hui. Qu'est-ce que représente cet octroi réparti sur tous les cultivateurs ? Une bagatelle. Il

y a dans la province 200,000 cultivateurs, ce qui revient à dire que cela représente 10 cents pour chacun d'eux. Quel est celui qui trouvera cela exorbitant ? Il n'y en a pas un qui n'applaudira pas au projet et qui ne bénira pas le gouvernement qui en aura assuré le succès.

Il y a encore la Chambre de Commerce de Montréal qui a passé une résolution hostile à l'établissement d'abattoirs. A-t-elle donné une seule bonne raison ? Non, sans avoir étudié la question, elle a décidé "ex cathedra" qu'il valait mieux ne rien faire. S'il s'agissait de placer les abattoirs à Montréal, il est probable qu'elle aurait trouvé d'excellentes raisons, pour soutenir une opinion différente. Cette Chambre de Commerce, après tout, n'est pas infaillible : nous avons la nôtre ici qui se recrute parmi nos meilleurs hommes d'affaires et elle est loin de partager le sentiment de celle de Montréal. Après avoir consulté cinquante-trois comtés, chose que l'on s'est bien gardé de faire à Montréal, elle a adopté le rapport que j'ai cité plus loin. Il n'est pas le résultat d'un simple caprice, mais le fruit d'une étude intelligente et sérieuse de la question.

DEPENSES DE L'HIVERNEMENT.

C'est encore là une des objections que soulèvent les adversaires des abattoirs. Ceux qui parlent ainsi s'imaginent-ils, par hasard, que nous sommes le seul pays où il faille établer et nourrir le bétail pendant les mois d'hiver ? Partout, la nature a besoin de repos, comme l'homme a besoin de sommeil. J'admets que dans les prairies de l'Ouest Américain, qui sont nos plus proches rivales, ils ont moins de neige que nous ; mais, cependant, là aussi la terre cesse de produire. Un rapport de l'ambassadeur anglais à Washington sur cette question de l'élevage du bétail nous apprend que les éleveurs de l'Iowa font entrer dans leur prix de revient cinq mois d'hivernement au tourteau de lin, à la moulée, au foin etc., etc. ; ceux de l'Illinois comptent six mois d'hivernement et six mois de pâturage : ceux du Minesota 150 jours, soit cinq mois.

Nous pourrions ici employer l'ensilage qui acquèrerait une grande vogue si nous avions un marché pour le bétail. La culture des pois reprise avec avantage, ferait ce délicieux bacon qui commande les plus hauts prix sur le marché anglais.

En résumé, voici quelques-uns des avantages qui, par l'établissement les abattoirs, résulteront pour les cultivateurs :

1o. Un marché permanent pendant toute l'année.

2o. Augmentation des prix de vente de leurs animaux.

3o. Encouragement pour l'augmentation et l'élevage du bétail.

4o. Enrichissement des terres par l'engrais obtenu par l'élevage du bétail.

5o. Le foin et le grain qui aujourd'hui paient si peu dans plusieurs districts seront cultivés sur une plus grande échelle.

6o. Paiement au comptant pour le bétail.

7o. Des déboursés considérables pour l'achat des animaux nécessiteront une grande circulation d'argent.

En face de pareils avantages pourquoi le gouvernement refuserait-il d'assurer le succès d'une pareille entreprise ?

Si nous retardons trop à agir, nous allons nous faire couper l'herbe sous les pieds par la province d'Ontario. Car, en effet, dans le mois de novembre dernier, dans un discours qu'il prononçait à Whitby, le premier ministre Ross, parlait de l'importance qu'il y a d'établir un commerce de viandes avec l'Angleterre. Il suggérait l'établissement de réfrigérateurs et l'amélioration des moyens de transport pour les produits de la

ferme. Pourquoi resterions-nous en arrière ? Si nous tardons, Ontario s'emparera du projet et nous perdons les immenses avantages qui en découleront nécessairement.

Je suis, pour ma part, en faveur d'une politique de progrès. Le gouvernement a réussi à rétablir l'ordre dans nos finances ; c'est très bien, je me plais à le reconnaître. Mais cela ne suffit point : il faut marcher de l'avant. Les ressources de notre province sont inépuisables, nous possédons des richesses qui n'attendent qu'à être exploitées : je veux que nous les développions. Notre agriculture périclite ; je veux que nous la rendions prospère ; nos jeunes gens émigrent ; je veux que nous les gardions au pays. Nous y réussirons en rendant l'agriculture rémunératrice.

La richesse publique est entièrement liée au développement et à la prospérité de l'agriculture. Pourquoi a-t-on toujours fait un si grand cas de celle-ci ? Ah ! c'est que l'on a compris que c'est dans son sein que l'humanité puise la source même de sa vie ; c'est elle qui, dans les temps les plus difficiles, comme au sein de la prospérité générale est la source la plus féconde et la moins variable de la richesse financière de l'Etat.

Napoléon Bonaparte l'avait bien compris puisqu'il disait : " L'agri-" culture est le premier élément de la prospérité d'un peuple ". Quand Sully a voulu relever la France des désastres que la guerre avait causés, c'est à l'agriculture qu'il s'est adressé. Il suffit pour s'en convaincre de relire le préambule de son fameux édit de 1599. Fénélon a dit qu'elle est " le fondement de la vie humaine et la source de tous les vrais biens ". Ce qui est le caractère propre de l'agriculture, ce qui la distingue de toutes les autres industries, c'est que seule elle crée la matière vivante, que seule elle peut se suffire à elle-même.

Qu'on les aide donc, qu'on les encourage dans leurs efforts ces braves cultivateurs. Leur outil est la charrue. S'approprier un morceau de terre, le défricher, le cultiver, l'ensemencer, l'embellir, y planter des arbres, y bâtir une maison, y élever une famille dans le travail, dans l'honneur, dans le respect à l'autorité paternelle, près de l'église du baptême, du mariage et du cimetière bénit. Voilà leur vie, leur modeste ambition. Ils aiment la terre qu'il faut aimer, qui seule est généreuse, qui seule convient à la famille, dont l'amour ne trompe point, ne trahit pas et ne souille jamais.—la terre qui a toutes les vertus du travail, du soin, de l'ordre, de l'économie, de la probité, de l'hospitalité.

Oui, M. l'Orateur, c'est le sol qui renferme toutes les vertus solides, les vertus héréditaires, qui conservent et qui maintiennent les peuples et les races.

Je fais donc appel à tous les députés, mais surtout à ceux qui représentent des districts ruraux, et je les conjure de m'aider dans la tâche que j'ai entreprise. De son succès dépend l'avenir national de notre province, sa prospérité et son bonheur. Cette tâche, je l'ai entreprise avec la détermination de la poursuivre jusqu'au bout. Je ne cesserai d'agiter l'opinion que lorsque j'aurai triomphé. Que tous ceux qui sont les amis des cultivateurs me prêtent main-forte et le succès en tardera pas à couronner nos efforts réunis. Nous aurons alors accompli une oeuvre aussi bienfaisante que patriotique ; nous aurons consolidé notre race, grandi notre influence en augmentant notre population et en lui assurant l'aisance et le bien-être. Quant à moi, ma résolution est prise, elle est inébranlable : s'il n'y en a qu'un pour défendre les intérêts de la classe agricole, pour travailler à assurer sa prospérité, je serai celui-là.